



Soutien au renforcement de l'Attractivité médicale en Normandie

Objectifs

Ce dispositif a pour but de renforcer l'attractivité médicale normande via le soutien à des initiatives de dimension régionale, nationale ou internationale permettant de mettre en avant l'excellence ou une thématique prioritaire (Cancer, Santé Mentale...), une profession médicale très déficitaire en Normandie (médecine générale, odontologie) ou en relayant l'action de la Région dans le cadre du Plan Régional d'Investissement dans les Etablissements de Santé 2021-2030.

Bénéficiaires

- Associations

Caractéristiques de l'aide

Sont éligibles les actions répondant à l'ensemble des critères suivants :

- Organisation de l'évènement sur le territoire normand qui répond aux objectifs énoncés ci-dessus
- Dépenses de fonctionnement
- Demande de soutien régional transmise 6 mois minimum avant l'évènement

La subvention régionale sera au maximum de 5 000 € par évènement, plafonnée à 80% maximum des dépenses éligibles TTC dans la limite des crédits annuels disponibles votés au budget primitif régional.

Contacts

Personne à contacter

DGA Transports et Aménagement du Territoire

Mission Santé

sante@normandie.fr